

08/09/2021



Alors que l'été indien se prolonge, la rentrée est bel et bien là ! Toujours à vos côtés, l'ADAGP vous annonce les prochains rendez-vous des semaines à venir :

### **Les Révélations**

En partenariat avec divers acteurs culturels, l'ADAGP remet chaque année des Révélations aux jeunes talents des arts visuels repérés par un jury d'artistes et de personnalités de l'art.

En septembre, les différents jurys dédiés, coprésidés par Jean-Michel Alberola (artiste) et Joan Punyet Miró (succession Miró) annonceront les lauréats des Révélations suivantes :

- 10/09/2021 -- Révélation Livre d'artiste
- 15/09/2021 -- Révélation Livre Jeunesse
- 21/09/2021 -- Révélation BD

Depuis le 6 septembre, l'ADAGP présente dans ses murs les lauréats de la [Révélation Design 2020](#) [1], Simon Chaouat et Souleimen Midouni pour leur projet d'étude « MEGA ». N'hésitez pas à venir découvrir la démarche de leur collectif Niveau Zéro Atelier (N0A) *sur les cimaises de l'ADAGP*.

### **Appels à candidature en cours**

- Jusqu'au 12/09/2021 -- Résidence ADAGP x Cité internationale des arts
- Jusqu'au 15/09/2021 -- Bourse STRADA - Collectivités
- Jusqu'au 24/09/2021 -- Prix Photographie & Sciences
- Jusqu'au 24/09/2021 -- Prix de la Jeune Création ADAGP / Le Bal

- Jusqu'au 8/10/2021 -- Bourse Connexion 2021
- Jusqu'au 15/10/2021 -- Révélation Art urbain
- Jusqu'au 30/11/2021 -- Bourse de résidence BD - ADAGP / ECPAD

[En savoir plus](#) [2]

## **L'Assemblée générale**

L'Assemblée générale annuelle aura lieu le **21 octobre 2021 à 14h30** dans l'auditorium, 11 rue Duguay-Trouin, 75006 Paris. Une retransmission vidéo en direct sera accessible depuis votre Espace Adhèrent afin qu'un maximum d'entre vous puisse y assister.

Seront présentés au vote :

- Le rapport de transparence 2020 (c'est-à-dire le rapport d'activité, le compte de gestion, le bilan de l'action culturelle). En 2020 l'ADAGP a perçu **45,1 millions d'euros** de droits (+8% par rapport à 2019). Le rapport de transparence est dès à présent [consultable en ligne](#) [3].
- Le rapport d'activité de la commission de surveillance

Cette année, figure également à l'ordre du jour **l'élection des membres du Conseil d'administration.**

Vous pourrez vous prononcer sur les résolutions à l'ordre du jour en vous connectant sur le site de vote électronique [du 29 septembre au 13 octobre 2021](#).

Il sera également possible de voter par mandat ou en séance. Les adhérents souhaitant assister physiquement à l'Assemblée générale doivent en faire la demande, par [courrier électronique](#) [4] (cliquez sur le lien) ou postal, avant le 6 octobre 2021.

## **Une rentrée effervescente**

« *Paris sera-t-elle à nouveau la capitale des arts ?* » nous demandions-nous lors de la Causerie#4 du 16 février 2021 (disponible en [replay](#) [5]). Au vu de la qualité et de la richesse de l'agenda culturel proposé en cette rentrée à Paris - et dans toute la France - il est permis d'être optimiste : l'art et la culture sont de retour, dans leurs lieux de diffusion enfin rouverts !

Nous vous souhaitons une belle rentrée 2021, riche de rencontres et de projets.

Pour rester informés des actualités de l'ADAGP, suivez-nous sur les réseaux sociaux:

[Retour à la liste des articles](#) [6]

---

#### **Links**

[1] <https://www.adagp.fr/fr/actualites/revelation-design-2020-recompense-2-etudiants-l-ecole-arts-decoratifs-paris>

[2] <https://www.adagp.fr/fr/actualites/appels-candidature-en-cours>

[3] [https://www.adagp.fr/sites/default/files/rdt2020\\_web.pdf](https://www.adagp.fr/sites/default/files/rdt2020_web.pdf)

[4] <mailto:juridique@adagp.fr>

[5] <https://www.adagp.fr/fr/actualites/causerie-4-paris-sera-t-elle-nouveau-capitale-arts>

[6] <https://www.adagp.fr/fr/actualites>